

FICHE FORMATION

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM – Module jeunes)

Moyens d'encadrement

Philippe MAUGIRON

Formateur en santé mentale,
accrédité PSSM France module
jeunes

Durée : 2 jours – 14 heures

Dates :

À définir

Lieu : Espace Montalembert
(Montrouge - 92)

Droit d'inscription :

- Établissement < 200
élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200
élèves : 220 € / personne / jour
- 2^e personne de la structure et
suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

OGEC ou AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site
du Synadic

[https://www.synadic.fr/nos-
formations/](https://www.synadic.fr/nos-
formations/)

- Possibilité de s'inscrire
jusqu'à 15 jours avant le
début de la formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap :
contacter la responsable
administrative.

Contact :

Pour tout renseignement,
contacter la responsable
administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Aptitudes

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble ou qui est dans une crise de santé mentale. Le module jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours (type PSC1) qui apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Accueil et accompagnement des acteurs de la structure (C 2-3-5)
- Mise en œuvre du droit social au sein de l'organisation (C 3-3-3)

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crise en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer.
- Donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Public concerné

Être chef d'établissement du 2nd degré et adjoint

Pré-requis : aucun

Programme détaillé

- Apports théoriques
- Analyse de cas pratiques

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Construction de nouvelles approches
- Mises en situation

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table / brainstorming
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un guide pratique reprenant et développant les points

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation de secouriste en santé mentale.